

Acn Accueillir et accompagner les demandeurs d'asile dits « vulnérables » dont les victimes de traumatisme : approche psychologique, juridique et sociale (module 3)

Fiche technique

Secteur

Social

Public

Tous les professionnels en contact avec les demandeurs d'asile/bénéficiaires de protection internationale ayant déjà des notions en droit d'asile et qui ont des connaissances de base sur la procédure et le fonctionnement du DNA.

Durée

3 jours

Organisme de formation

☞ La Fédération des Acteurs de la Solidarité Nouvelle-Aquitaine

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Bordeaux

Les 26 & 27 nov. 2019

+ Le 28 novembre 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Marine PALLAS

actionscoregionalesNA.aquitaine@unifaf.fr

Contexte

Cette action s'intègre dans un contexte en forte évolution et vise à permettre aux professionnels du secteur médico-social de mieux comprendre les enjeux et de monter en compétence par rapport à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale.

Elle s'adresse à **tout intervenant social** amené à rencontrer et accompagner des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale. La formation s'adresse non seulement aux professionnels travaillant dans les établissements relevant du **Dispositif National Asile** (PADA, HUDA, ATSA, CADA, CAO..) mais aussi à **toute structure du secteur AHI** (Accueil de jour, CHU, CHR, équipes mobiles, SAO, SIAO, Centres maternels...), **IAE** (chantiers d'insertion...) **et de la protection de l'enfance** (MECS...).

En effet, seuls 1/3 environ des demandeurs d'asile accèdent au dispositif d'hébergement spécialisé (CADA). La majeure partie des demandeurs d'asile sont bien souvent à la rue, hébergés chez des proches ou en structure d'hébergement de droit commun.

De même, nombre de mineurs migrants peuvent être concernés par la demande d'asile : en 2016, seulement 475 mineurs non accompagnés ont enregistré une demande d'asile en France alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à arriver. Il est donc nécessaire d'informer les **mineurs non accompagnés** sur le droit d'asile et de proposer un accompagnement spécifique à celles et ceux qui souhaitent déposer une demande d'asile.

Enfin, les établissements du secteur médico-social (LHSS, CSAPA, CAARUD, EMPP...) qui sont amenés à accompagner les demandeurs d'asile, dans leurs parcours de santé, peuvent également suivre ces modules.

Objectifs

Objectif général

Ce troisième module de formation vise à apporter aux participants des éléments théoriques et pratiques pour réfléchir la notion de vulnérabilité. La formation vise à mieux comprendre et accompagner la question de la vulnérabilité en croisant trois approches : psychologique, juridique et sociale. Elle est animée par un binôme d'intervenante afin de s'inscrire dans une démarche globale et pluridisciplinaire.

Objectifs spécifiques

☞ **Savoir identifier** la souffrance en lien avec l'exil et les traumatismes intentionnels ;

- ⇒ Favoriser une réflexion sur l'adaptation des dispositifs d'accueil et d'accompagnement spécifiques ;
- ⇒ Prendre en compte la notion de vulnérabilité dans la demande d'asile en matière de condition d'accueil et de garanties procédurales ;
- ⇒ Savoir identifier et prendre en compte à travers un accompagnement social global la complexité et la multiplicité des situations de vulnérabilités ;
- ⇒ Savoir travailler en partenariat pour orienter les demandeurs d'asile vers une prise en charge adaptée à sa vulnérabilité ;
- ⇒ Identifier un réseau d'acteurs compétents sur leur territoire.

Prérequis

Avoir déjà des connaissances de base sur le droit d'asile et le fonctionnement du système national d'accueil des demandeurs d'asile.

Public Cible

Tout intervenant social qui accueille et accompagne des demandeurs d'asile. La formation s'adresse particulièrement aux professionnels des CADA, mais également aux intervenants sociaux travaillant dans les autres établissements relevant du Dispositif national Asile (DNA) comme les PADA, les HUDA et l'ATSA.

Contenu

1er JOUR

Séquence 1

- ⇒ Avoir des éléments théoriques de base pour définir les traumatismes liés à l'exil.
- ⇒ Apporter une aide pour l'accueil, le repérage des troubles psychiques et l'orientation du public.

Séquence 2

- ⇒ Savoir travailler en partenariat avec des acteurs du territoire pour mieux accompagner les personnes souffrantes de traumatismes.
- ⇒ Prendre en compte les effets des traumatismes dans la relation d'accompagnement social.

2ème JOUR

Séquence 1

- ⇒ Comprendre le contexte européen et national pour prendre en compte les enjeux relatifs à l'introduction de la notion de vulnérabilité.
- ⇒ Connaître le cadre légal relatif à la vulnérabilité.

Séquence 2

- ⇒ Connaître la procédure d'évaluation de la vulnérabilité tout au long de la procédure.
- ⇒ Prendre en compte la vulnérabilité dans la procédure asile et dans l'accès à l'hébergement.

3ème JOUR

Séquence 1

- ⇒ Approfondir ses connaissances théoriques et améliorer ses pratiques professionnelles pour mieux prendre en compte la vulnérabilité des demandeurs d'asile.

- ➡ Etre capable de faire une évaluation sociale globale pour mieux repérer les situations multiples et complexes de vulnérabilité.

Séquence 2

- ➡ Savoir identifier les acteurs ressources et les partenaires sur un territoire pour mieux accompagner les demandeurs d'asile à selon de leur vulnérabilité.
- ➡ Avoir des connaissances de base sur la prise en charge des troubles psychiques et savoir orienter les demandeurs d'asile.